

Comment savoir si mon enfant est victime de harcèlement à l'école ?

Si votre enfant ne parle pas de violences subies mais qu'il se replie sur lui-même, s'il a des réactions inhabituelles lorsqu'il consulte son téléphone portable par exemple, s'il semble isolé, s'il est nerveux, anxieux, fatigué, s'il rencontre des problèmes de sommeil ou des troubles du comportement alimentaire, il peut être victime de harcèlement ou de cyberharcèlement.

Rassurer son enfant, lui expliquer que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser les violences qu'il subit.

Rassurer son enfant en lui expliquant qu'il peut trouver du soutien auprès d'un élève sentinelle.

En cas de cyberharcèlement recueillir des preuves (captures d'écran, copie des SMS)

Informier immédiatement la direction du collège, ou le professeur principal de la classe. La cellule Vigil'ange sera aussitôt activée.

Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.

Une cellule "Bien-être" au collège Evire



Des élèves - sentinelles



Pour repérer, aider, accompagner les élèves qui ne se sentent bien pas au collège, ou qui sont cibles ou victimes de moqueries, intimidations, insultes...
Pour informer, sensibiliser aux phénomènes de harcèlement ...

Des adultes - référents

Pour traiter les situations de mal-être,
Pour accompagner les actions des élèves sentinelles
Pour informer, sensibiliser...



Une équipe formée à la prise en charge des situations de harcèlement.

Et à la mise en place d'actions de prévention tout au long de la scolarité au collège...

PHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

**MON ÉTABLISSEMENT
S'ENGAGE CONTRE
LE HARCELEMENT
À L'ÉCOLE**



PHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

PROTOCOLE DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT AU COLLEGE EVIRE

SIGNALEMENT d'une situation de mal-être par :
 ELEVES (Sentinelles, témoins, victime) – Adultes de la communauté éducative –
 Parents – Numéro vert ...

VIGIL'ANGE : Adultes référents
 Didier Boni – Nadia Boti – Julie Emonet –
 Aurélie Frézard – Isabelle Nasraoui –
 Solzic Thiery – Véronique Unal – Vanessa Falquet

PMS

EQUIPE DE DIRECTION

TRAITEMENT (à deux, sous 48h dans la mesure du possible)

- ① entretien avec l'élève concerné
- ② entretien avec des témoins
- ③ entretien avec le-s élève-s acteur-s.

SYNTHESE
 (dans les plus brefs délais)

Information parents élève victime

CPE EQUIPE DE DIRECTION

PMS

Info succincte

Professeur.e principal.e

Equipe pédagogique

Rencontres élèves, parents (selon les situations)

Suivi des élèves

Sanctions, mesures de réparation, ...

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr

3020 Service à appeler gratuitement